



Procès-verbal de la séance de l'Association

## Uvrier St-Léonard 2030

du 21 février 2018 à 20h00 chez Margelisch SA à Uvrier

---

### Sujets du jour

1. SEL
2. Covoiturage
3. Création de nouveaux groupes
  - Gestion des déchets
  - Méditation
  - Annuaire local
  - Santé
4. L'association
  - Cotisations
  - Gestion mail
  - Compte en banque – gestion financière
5. Agenda
6. AG
7. Divers : site internet...

La séance, précédée d'un agréable moment d'échange de graines, débute à 20h et compte une belle assemblée de 20 personnes :

Brigitte Pfister, Pierre Schertenleib, Monique Schertenleib, Mireille Valentin, Rita Théoduloz, Gilberte Crettenand, Elisa Fabre, Régine Bovier, Sitthied Reymond, Cédric Tissières, Ada Di Dio, Florence Künzli, Sarah Künzli, Maude Hallenbarter, Fabien Hallenbarter, Sarah Dujoncquoy, Samuel Dujoncquoy, Emmanuel Vilani, Nicolas Pfister et Petra Forny Pannatier.

### **1. SEL**

Nicolas informe que le site internet du SEL (système d'échanges local) est actif depuis le mois de novembre et qu'il n'attend plus que des membres pour le faire vivre. Il nous explique que l'inscription a été simplifiée et nous en montre le processus via le lien <https://sel.uvrierstleo.ch/>. Une fois inscrit, et contrairement aux autres SEL, les échanges de biens et de services peuvent directement avoir lieu. Une personne de l'équipe de projet prend contact avec les nouveaux adhérents pour leur expliquer le fonctionnement et reste à disposition en cas de question ([sel@uvrierstleo.ch](mailto:sel@uvrierstleo.ch)). La monnaie d'échange est la « Lienne ». L'adhérent peut choisir de limiter ses échanges au SEL d'Uvrier-St-Léonard ou de les élargir aux différents SEL romands via le site enlien.ch.

### **2. Covoiturage**

L'équipe de projet de covoiturage a lancé le covoiturage planifié depuis le 19 février. A contrario du covoiturage spontané où il n'y a pas de rendez-vous fixé et où le passager se tient simplement à une aire de covoiturage, celui-ci permet de trouver un conducteur ou un passager pour un parcours, une

---

date et une heure définie. La plateforme « Flihc » a pour cela été retenue, notamment pour la gratuité de l'utilisation de son site et de son covoiturage (possibilité de demander une participation financière). L'utilisateur peut, après s'être inscrit, demander à se joindre au groupe de covoiturage « Uvrier- St-Léonard 2030 », ce qui lui permettra de restreindre, s'il le souhaite, ses recherches aux membres de l'Association uniquement. <https://covoiturage.uvrierstleo.ch/>. Le premier covoiturage planifié a déjà eu lieu dans l'après-midi entre Régine et Brigitte pour aller à Martigny. Bravo à elles. Bien évidemment le succès de ce projet dépend de l'engouement de chacun de prendre un peu de temps pour inscrire ses trajets avec à la clé de beaux échanges en perspective ! L'équipe de covoiturage se tient à disposition via l'e-mail [covoiturage@uvrierstleo.ch](mailto:covoiturage@uvrierstleo.ch)

### **3. Création de nouveaux groupes**

2 nouveaux groupes vont débiter leur activité :

**Groupe « Gestion des déchets » renommée « Environnement »** comme le nom « gestion des déchets » n'était pas très porteur

Ce groupe de projet se chargera de :

- la construction d'une give-box
  - l'organisation d'après-midi de ramassage de déchets (à agender) avec la participation de Luc Monsciani et Protect the Forest à St-Léonard
  - l'organisation d'une visite de l'UTO
  - la gestion/mise à disposition de vaisselle non jetable (par exemple 100 gobelets en plastique dur sont à disposition pour un anniversaire, fête, etc.) actuellement stockée chez Maude et Petra (solution de stockage à trouver, local, armoire, lave-vaisselle industriel)
- Mireille Valentin, Régine Bovier, Maryline Fabre, Maude Hallenbarter, Alexandra Amos, Emmanuel Villani, Sarah Künzli, Nicole Perrier, Oliver Gubler, Brigitte Pfister sont prêts à se lancer dans cette belle aventure.

#### **Groupe « Méditation »**

Emmanuel Villani se présente à l'assemblée. Il propose notamment des méditations, des révisions de vie, des accompagnements spirituels. Il se met à disposition des membres de l'Association et attend des propositions quant à quoi, à quand, à où et à la régularité des rencontres. Un séminaire participatif de 5 jours sur le thème « nourriture et spiritualité » aura lieu du 8 au 13 juillet à Veyras avec la participation de Sarah Künzli, nutritionniste MCO & holistique. Plus d'informations sur leur page Facebook.

#### **Groupe « Annuaire local »**

Petra et Ada se proposent pour mettre en place un annuaire des entreprises et sociétés locales (en mettant en avant leurs gestes de Transition), des personnes oeuvrant pour le bien être de la société, tant au niveau de la santé, le mouvement, le bien-être, la nutrition, la communication, la méditation. Lors des prises de contact avec ces « partenaires », elles leur proposeront de soutenir l'association (dons, services, matériels...). Une adresse e-mail devra être créée par Cédric. Chaque membre pourra ainsi faire des propositions de contacts, le but étant qu'ils aient un lien avec Uvrier et St-Léonard. Ce nouveau groupe de projet pourrait s'appeler « Annuaire local »

---

### **Groupe « Santé »**

Siththied nous parle de son envie de créer le groupe « Santé » avec la mise en place de conférences comme il l'a déjà fait, entre autres à Arbaz. Il fait appel à l'assemblée pour savoir qui serait prêt à rejoindre ce groupe et à se charger de l'organisation de ces conférences sur Uvrier et St-Léonard.

Afin de limiter le nombre de groupes de projets, le groupe « Méditation » pourrait être intégré au Groupe « Santé » avec comme buts la mise en place de :

- Séances de méditation ou autres
- Conférences
- Atelier de nutrition et créations de produits naturels
- Rendez-vous « mouvement » « sport »
- Atelier de communications, etc.

Samuel relève que tout un chacun peut prendre des initiatives et créer un groupe de projet sans l'aval du Président. Il doit tenir informé le reste de l'Association de l'avancement de son projet pour que chacun puisse éventuellement le rejoindre ou trouver des synergies (holocratie).

## **4. L'association**

### **Cotisation**

Lors de la création de l'Association, l'assemblée avait émis le souhait de laisser le montant de la cotisation libre. A l'heure actuelle, seuls CHF 200.- pour le défraiement à titre de bien plaie pour la mise en place du site de notre SEL et CHF 40.- pour compléter les services manquants (mise à disposition de vaisselle pour la semaine de ski des élèves d'Uvrier) à Emmaüs ont été prélevés du compte. Il n'y pas eu de frais de fonctionnement autres ; à savoir que Claude Margelisch nous a toujours mis généreusement à disposition sa salle pour nos réunions, certains membres de projet ont également pris en charge des frais (photocopies, flyers, etc.) en lieu et place du paiement de leur cotisation.

Nicolas aimerait connaître l'avis général de l'assemblée pour éventuellement tout de même instaurer une cotisation minimale. Le tour de table relève que la flexibilité quant au montant libre est appréciée. A la majorité de l'assemblée, il est convenu de :

- communiquer aux membres un budget de fonctionnement établi par les diverses équipes de projet et de proposer une cotisation libre mais suggestive de CHF 30.-.
- faire un appel de fonds, si nécessaire, en cours d'année lorsqu'un projet nécessite des fonds supplémentaire pour sa réalisation.

Emmanuel propose la transparence quant aux versements de chacun des membres, ce qui peut provoquer une certaine gêne. L'idée de transparence et d'informations aux membres sont retenus. A l'avenir, le solde en compte ainsi que le montant des dons, participations, cotisations (sans mention du nom) seront indiqué sur le site internet (ou par exemple avec une mention « merci pour ton versement Jean », aspect sympathique de reconnaissance mais sans indiquer le montant).

- Le comité définira quelle est la meilleure solution de communication.
-

- Nicolas se charge d'établir un document (mail et papier) invitant les gens à faire un soutien pour l'association (pour le format informatique, joindre le BV en format pdf ou proposer l'envoi d'un bulletin de versement avec l'obligation de nous fournir l'adresse de domicile pour l'expédition).
- Le comité se charge de tenir une liste des « membres » à jour (une liste de personnes existe dans la Dropbox, ajouter les « utilisateurs » de chaque projet : pain que j'aime, covoiturage, SEL, et les autres) et les personnes qui reçoivent la newsletter. Chacun d'entre nous pourra y rajouter les coordonnées d'un nouveau membre.

### **Gestion des mails**

Chaque groupe de projet possède son adresse e-mail et sa gestion lui incombe. Le temps de réponse reflète l'image de l'Association. Voici les adresses actuelles :

[sel@uvrierstleo.ch](mailto:sel@uvrierstleo.ch) (tournus chaque 2 mois)

[covoiturage@uvrierstleo.ch](mailto:covoiturage@uvrierstleo.ch) (Cédric)

[painquej aime@uvrierstleo.ch](mailto:painquej aime@uvrierstleo.ch) (Petra)

[mobilite@uvrierstleo.ch](mailto:mobilite@uvrierstleo.ch) (tous les membres du groupe Mobilité)

[environnement@uvrierstleo.ch](mailto:environnement@uvrierstleo.ch) (Nicolas et Brigitte)

[annuaire@uvrierstleo.ch](mailto:annuaire@uvrierstleo.ch) (Petra)

[sante@uvrierstleo.ch](mailto:sante@uvrierstleo.ch)

[info@uvrierstleo.ch](mailto:info@uvrierstleo.ch) (Nicolas)

[evenements@uvrierstleo.ch](mailto:evenements@uvrierstleo.ch) (Maude et Brigitte)

[energie@uvrierstleo.ch](mailto:energie@uvrierstleo.ch) (Sarah Duj.)

Les nouveaux groupes de projets peuvent demander une adresse chez Cédric Tissières.

### **Compte en banque – gestion financière**

Nicolas propose que Petra se charge de la partie financière. Elle accepte et sera secondée de Brigitte si nécessaire. Tout justificatif de paiement/retrait devra lui être fourni. Les comptes sont gérés avec signature collective à 2 des membres du comité, à savoir : Nicolas, Brigitte, Cédric et Petra.

A la suite de cette séance, les comptes ont été clôturés au 31.12.2017 avec un résultat de clôture en faveur de l'Association de CHF HF 1'339.30 ( + 350.05 solde compte Pain Que J'aime, réserve destinée à la mise sur pied d'un événement autour du pain ou l'achat/création d'un four à pain banal)

### **5. Agenda**

Vendredi 27 avril : Projection du film « Qu'est-ce qu'on attend » + échange de plantons à la Salle du Collège à St-Léonard

Dimanche 27 mai : Brunch + pétanque dans Beulet à St-Léonard

Samedi 29 septembre : Brisolée ou Raclette aux Marronniers à Uvrier

L'association a déposé un projet de manifestation (journée autour de la santé avec des gens du coin qui œuvrent dans ce sens) pour un concours d'idées proposé par la société de développement. La réponse devrait tomber à la fin du mois de février.

Le groupe qui gère l'animation pourrait se nommer « Evénements » et mettre à jour le site pour les événements de l'association et les événements qui nous tiennent à cœur avec une adresse e-mail

---

comme pour les projets par exemple [evenements@uvrierstleo.ch](mailto:evenements@uvrierstleo.ch). Chaque membre peut annoncer sur cette adresse un événement à venir qui sera agendé sur notre site.

## 6. AG

Certains membres n'ayant pas payé de cotisations, aucune liste de membres n'a pour l'instant pu être établie. Vu la participation nombreuse ce soir, à l'unanimité, il a été décidé que cette séance valait comme assemblée générale.

Comme mentionné sous point 4. Association - Cotisation, le comité se chargera de tenir une liste des « membres » à jour.

## 7. Divers

### Site internet

L'importance de mettre le site internet à jour régulièrement a été relevée. Petra propose qu'un membre de chaque groupe de projet reçoive un accès et qu'il ait la responsabilité de mettre à jour ce qui concerne son projet.

Afin de rendre le site plus vivant, un « drawshow » serait intéressant. A cet effet, il demande à l'assemblée si quelqu'un s'y connaît et pourrait s'en charger. Cédric ?

Nos divers projets devraient apparaître dans un visuel clair (type organigramme) pour montrer notre mode de fonctionner en « holacratie ».

Lors de notre 1<sup>ère</sup> séance du 10.06.2017, Stéphane Cheseaux s'était présenté à l'assemblée informant son bras de fer avec la commune concernant l'épandage de pesticides par hélicoptère. 2 jours après notre assemblée du 21 février 2018, il nous annonce que l'assemblée communale, sur vote à main levée, a donné l'interdiction générale d'utiliser des produits de synthèse pour les traitements viticoles et agricoles sur l'ensemble de la commune de St-Léonard.

Monique et Pierre Schertenleib informent que l'AG de l'Association Atacora, dont ils sont les membres fondateurs, aura lieu dans ces mêmes locaux vendredi 2 mars.

Un fichier « boîte à idées » est joint à ce procès-verbal. Il se trouve dans la Dropbox\* pour permettre à chacun de rajouter ses idées, aux équipes de projet d'aller chercher des idées et au comité d'utiliser certains points pour le prochain ordre du jour de sa séance.

### *\*Dropbox*

*Pour rappel, tout un chacun peut enregistrer ses documents/fichiers/photos/compte-rendu de l'avancée des projets dans la Dropbox. Ces documents sont visibles et modifiables par l'ensemble des membres. Les versions précédentes peuvent être récupérées en tout temps. Tout nouveau membre peut demander son adhésion à Dropbox qui doit être validée par Nicolas Pfister.*

Nicolas remercie chaleureusement Claude Margelisch qui nous a, une nouvelle fois, généreusement mis à disposition la salle pour la séance.

La séance clôt à 22h30.

---